

Affaires courantes

J'estime que les meilleurs moments de collaboration, de travail dans l'intérêt du pays et de rélévation des différences politiques pour tenter de parvenir à des recommandations acceptables, ont lieu en comité.

À mon avis, si les Canadiens avaient l'occasion, de temps à autre, de jeter un coup d'oeil sur les travaux des comités, que ce soit dans le domaine des forêts, de l'agriculture ou de la politique étrangère, commerciale ou fiscale, ils constateraient que, lorsque les députés se réunissent, ils ont réellement à coeur, sauf quelques rares exceptions, de collaborer et d'oeuvrer ensemble avec le souci d'élaborer de bonnes orientations.

Ce n'est pas le travail des parlementaires qui pose un problème, mais le fait que, souvent, le gouvernement ne tient pas réellement compte des recommandations ou des propositions que nous lui faisons. Il les laisse simplement accumuler la poussière sur les rayons, pendant qu'il continue nonchalamment de jouer au plus fin.

À mon avis, si nous réservions une de nos salles de comité pour y faire télédiffuser les délibérations, les gens auraient réellement la possibilité de surveiller les travaux d'un comité, tout en demeurant confortablement dans leur salon, leur salle de jeux, leur chambre à coucher, leur cuisine, ou peu importe l'endroit où ils regardent la télévision.

Cette initiative serait utile à plusieurs égards. Tout d'abord, elle montrerait que les députés peuvent parfois faire preuve de collaboration, comme je l'ai dit plus tôt.

Ensuite, et c'est peut-être ce qui est le plus important, à mon avis, lorsque nous étudions des projets de loi souvent controversés ou que nous élaborons une politique dans un certain domaine, nous convoquons des témoins, habituellement des gens ou des groupes qui possèdent des connaissances au sujet de certains aspects de la mesure législative ou de la politique que nous débattons. Ils apportent fréquemment une excellente contribution au processus décisionnel.

Il serait utile que les Canadiens puissent voir les députés à l'oeuvre de temps à autre, par exemple, lorsque nous étudions des compressions qui sont faites aux soins de santé ou à l'enseignement postsecondaire. Ils pourraient surveiller les membres du comité lorsqu'ils invitent de nombreux témoins à leur dire pourquoi le gouvernement devrait renoncer à son projet de comprimer ou de détruire le régime d'assurance-maladie ou de tourner le dos au système d'enseignement postsecondaire et aux programmes de recyclage des travailleurs. À tour de rôle, des témoins et des experts ont expliqué en détail pourquoi le gouvernement devrait modifier sa façon de procéder. Or, le gouvernement ne tient pas compte de telles

recommandations; d'ailleurs, il lui arrive souvent de faire fi d'une recommandation unanime d'un comité. La recommandation dont nous parlons serait utile. En effet, elle rappellerait aux Canadiens à quel point ce gouvernement ne s'intéresse plus à ce qui se passe et s'en moque.

• (1240)

Voilà pourquoi je pense que la recommandation a du bon sens. De plus, il est évident que les délibérations de tous les comités ne peuvent être télédiffusées—la situation serait plutôt chaotique quand on pense au nombre de comités spéciaux ou permanents qui peuvent siéger en même temps. D'après moi, il conviendrait, du moins à titre expérimental, que les leaders à la Chambre tentent de désigner les comités qui étudient les questions les plus susceptibles d'intéresser l'ensemble des téléspectateurs canadiens, notamment de leur faire comprendre le fonctionnement interne du Parlement.

Le fait que l'on recommande aussi d'assurer au moins la transmission sonore des délibérations de tous les comités représente un autre pas dans la bonne direction. Plus nous apportons la transparence aux travaux de la Chambre, plus nous arrivons à faire comprendre le véritable fonctionnement du Parlement du Canada, et pas seulement les délibérations qui ont lieu à la Chambre des communes même, et plus nous réaliserons des progrès utiles.

À mesure que nous nous efforçons de donner plus de pouvoir et plus de responsabilité aux comités qui travaillent au nom du Parlement du Canada, si nous donnons aux Canadiens l'occasion de suivre ces délibérations, je crois que les parlementaires continueront à fournir généralement du bon travail et que le gouvernement sera davantage porté à suivre les conseils et les recommandations que présentent inévitablement les rapports des comités.

Je voudrais simplement dire, au nom du Nouveau Parti démocratique, que je reconnais les efforts fournis par tous les députés, y compris bien sûr les députés néo-démocrates, et que, lorsque viendra le temps de souscrire à ce rapport du comité, nous voterons pour.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours de mon collègue, que j'ai trouvé très intéressant, et je constate d'ailleurs que le Nouveau parti démocratique appuie ce rapport. Cet après-midi, j'aurai l'occasion de prendre la parole, mais je veux simplement, dans cette période de questions et commentaires, dire à mon collègue que souvent, ici à la Chambre, on est tenté, dans le feu du débat, lors de la période des questions orales, de formu-